

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2015**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER, Christelle COLAS, Laurent COEURET, René COSNARD, Peggy MALABRY

Etait absente excusée : Sonia QUENTIN

Date de convocation : 27 novembre 2015

Date d'affichage des décisions : 15 décembre 2015

Peggy MAILLARD a été élue secrétaire

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2015**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 03 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

**1. SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a eu l'ensemble du dossier et donne lecture du courrier reçu de la Préfecture concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. La mise en œuvre de la loi dite Notre, portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République, consiste pour la Sarthe à assurer la couverture intégrale du territoire départemental par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre rassemblant au moins 15.000 habitants.

Les projets de périmètre de ces nouveaux établissements ont été réalisés après une large concertation des élus locaux et en prenant en compte le périmètre des structures intercommunales actuelles, les bassins de vie, les compétences exercées et la volonté des communes qui souhaitent se rapprocher d'une intercommunalité qui n'est pas aujourd'hui la leur.

Le projet de ce nouveau schéma départemental a été présenté le 19 octobre à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI). Cette étape marque le début d'une période de consultation de l'ensemble des conseils municipaux.

Il appartient donc au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce projet de schéma.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (10 voix), approuve le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

**2. PERSONNEL, CONTRAT DE L' AGENT TECHNIQUE**

Mr le Maire est en attente d'information sur le contrat à proposer à l'agent technique et demande au Conseil Municipal de voir ce point lors de la prochaine séance.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve.

### **3. CHANGEMENT DE TRESORERIE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la Trésorerie de Bouloire/Parigné fermera définitivement le 31 décembre 2015. Les communes du Pays Bilurien seront rattachées à la Trésorerie de Saint-Calais sous la direction de Mme ROZEC, Trésorière Principale.

Dés lors, lorsque l'arrêté de fermeture de la Trésorerie de Bouloire sera signé, il faudra en prévenir tous les partenaires extérieurs.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Commune de Maisoncelles sera rattachée à la Trésorerie de Saint-Calais pour toutes les opérations comptables et il conviendra de prévenir tous les partenaires de la Commune.

Le Conseil Municipal faire remarquer qu'il aurait été plus logique d'être rattaché à la Trésorerie de Connerré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, prend acte du changement de Trésorerie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, note les coordonnées de la nouvelle trésorerie :

**Trésorerie de Saint-Calais**  
**25 bis, rue Fernand Poignant**  
**72120 SAINT-CALAIS**  
**Tél. 02 43 35 01 47**

et autorise Mr le Maire à fournir à tous les partenaires extérieurs, les coordonnées du nouvel établissement.

### **4. FACTURATION MATERIAUX VOIRIE**

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Mme Claudette PAPILLON portant sur la facturation de 1m3 de voutré livré en octobre dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'appliquer le tarif 2015 en vigueur, soit 38€ pour 1m3 de voutré.

### **5. DEVIS : SEUIL ENTREE MAIRIE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé des devis pour améliorer l'entrée de la mairie par la Porte du Conseil Municipal.

Il a reçu deux devis :    Entreprise GAUDIN - 1.778,64€ TTC                      Entreprise DEROUINEAU - 1.690,20€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir le devis de l'entreprise GAUDIN pour un montant de 1.778,64€ TTC

### **6. QUESTIONS DIVERSES**

#### **Association Les Crocs Blancs Sarthois**

Mr le Maire lit un courrier reçu le 4 novembre de l'Association des Crocs Blancs Sarthois pour une demande de subvention afin de participer aux Championnats du Monde 2016 devant se dérouler en Allemagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'accorder la somme de 300€ à l'Association des Crocs Blancs Sarthois au titre des subventions 2016.

#### **Projet éolien**

Mr le Maire donne lecture de la réponse reçue le 16 novembre du Ministre de la Défense suite à son interpellation concernant la base aérienne de Tours.

Mr le Ministre rappelle que le Ministère de la Défense est défavorable aux projets d'implantation d'éoliennes d'une hauteur sommitale de 200m en bout de pale, au nord de la Base Aérienne de Tours. Cette sécurité est rendue nécessaire par la vocation première de la BA de Tours qui est la formation des élèves-pilotes de chasse et qui doit garantir une marge de franchissement de 300 mètres au-dessus de tout obstacle. La hauteur des éoliennes ne peut donc dépasser 106 mètres sur le site retenu par EDF-EN.

Par ailleurs, si le départ effectif de l'école de l'aviation de chasse devenait effectif à moyen terme, la décision de relever ou de supprimer la servitude du radar appartiendrait à l'aviation civile.

Le Conseil Municipal, après discussions, s'étonne de ce problème de hauteur de pales et fait remarquer qu'aucune étude ne semble avoir été faite sur ce sujet dans le dossier remis par EDF-EN.

Mr le Maire propose de relancer EDF-EN sur cette question.

### **Eclairage public**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'éclairage public ne fonctionne toujours pas correctement malgré l'intervention de ERS le 13 novembre. Il va demander un rapport détaillé sur les dysfonctionnements constatés afin de demander d'autres interventions.

### **Téléthon**

Mr le Maire donne la parole à Françoise FORGEARD. La recette téléthon 2015 est de 1.830€. 64 randonneurs ont participé aux randonnées, quelques joueurs de cartes, et 93 repas ont été servis.

Mr le Maire remercie le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Elèves pour l'organisation pratique, Mr Robert FORGEARD pour l'organisation administrative et l'ensemble des participants pour leur générosité qu'elle soit financière ou en temps donné.

### **Prochain Conseil Municipal mardi 5 janvier 2016 à 20h**

### **La séance est levée à 21H40**

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MAILLARD Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	Absente excusée